

## Communiqué de presse

---

10.1.2008

### Accord entre la SWX Swiss Exchange et Bossard Holding AG

**La SWX Swiss Exchange a conclu un accord avec la société Bossard Holding AG dans le cadre d'infractions commises à l'encontre des normes de présentation des comptes IFRS. Les lacunes détectées par la SWX Swiss Exchange portent sur un calcul inexact et une présentation des incidences des monnaies étrangères dans le tableau consolidé des flux de trésorerie. Ces erreurs seront corrigées rétroactivement et publiées par Bossard Holding AG dans ses comptes annuels IFRS 2007 ainsi que dans ses comptes intermédiaires IFRS 2008.**

La société Bossard Holding AG, qui est cotée au segment principal de la SWX, a converti et présenté dans le tableau consolidé des flux de trésorerie des cashflows libellés en monnaies étrangères de manière non conforme aux dispositions applicables d'IAS 7 «Tableaux des flux de trésorerie». Cela a entraîné des erreurs dans la présentation des «flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles», des «flux de trésorerie liés aux activités de financement» ainsi que des «différences de conversion des monnaies étrangères» dans la trésorerie.

La société corrigera rétroactivement et publiera les erreurs relevées par la SWX dans ses comptes annuels IFRS 2007 ainsi que dans ses rapports intermédiaires (trimestriels) 2008.

Le Règlement de procédure de la SWX autorise à conclure les enquêtes par un accord lorsque celui-ci permet une information meilleure ou plus rapide du public qu'une procédure de sanction ordinaire menée à terme.

Les rapports financiers périodiques établis conformément aux normes comptables et de révision applicables font partie intégrante des informations qui contribuent au bon fonctionnement du marché, comme exigé par la Loi sur les bourses et le Règlement de cotation. L'une des missions de la SWX consiste à veiller à l'application des principes de transparence imposés aux émetteurs.

Pour un complément d'information sur les normes de présentation des comptes, veuillez cliquer sur : [http://www.swx.com/admission/being\\_public/financial\\_reporting\\_fr.html](http://www.swx.com/admission/being_public/financial_reporting_fr.html)

Les accords précédents de la SWX dans le domaine de la présentation des comptes est disponible à l'adresse: [http://www.swx.com/admission/agreements/financial\\_reporting\\_fr.html](http://www.swx.com/admission/agreements/financial_reporting_fr.html)

Pour de plus amples informations, M. Werner Vogt, porte-parole SWX Swiss Exchange est à votre entière disposition.

Téléphone: +41(0)58 854 26 75  
Fax: +41(0)58 854 27 10  
E-mail: [pressoffice@swx.com](mailto:pressoffice@swx.com)

**SWX Swiss Exchange**

*La SWX Swiss Exchange fait partie, au plan technologique, du peloton de tête des bourses mondiales. Prestataire de services boursiers de premier ordre, la SWX Swiss Exchange regroupe participants, émetteurs et investisseurs sur un marché des valeurs mobilières efficace et transparent. Elle convainc non seulement par sa large gamme de produits, mais aussi par son système intégré et entièrement automatique de négoce, clearing et règlement. Un simple clic de souris suffit pour négocier, payer, exécuter ou confirmer une transaction.*

**[www.swx.com](http://www.swx.com)**